

Projet ERIDAN - Enjeux biodiversité

Zoom sur la Réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drôme

Débat Public Réunion du 23/09/2009 à ALLEX

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Rhône-Alpes**

Rappels sur le projet

- Canalisation de 200 km environ pouvant être installée entre St-Martin de Crau (13) à St-Avit (26)
- Canalisation (Ø 1200 mm) enterrée au moins à 1 m de profondeur
- Piste d'une largeur de 25 à 30 m pour installer la canalisation
- Bande de servitude de 10 à 20 m de large, entretenue
- Traversée de nombreux cours d'eau
- Canalisation de gaz sous pression



Enjeux en phase travaux

Ouverture de la piste et enfouissement de la canalisation

- Perturbation de la faune en période sensible (oiseaux au printemps par ex.)
- Destruction possible d'espèces végétales patrimoniales
- Destruction possible d'espèces animales patrimoniales (insectes, amphibiens, reptiles), des nids ou des milieux de vie de ces espèces
- Destruction des habitats naturels (milieux)
- Destruction possible de zones humides (remblai, tassement...)

=> Limiter autant que possible les traversées de zones naturelles à enjeux (ZNIEFF I, zones humides, réserves naturelles, sites Natura 2000, arrêtés de protection de biotope, espaces naturels sensibles...)

=> Etudier finement les zones naturelles devant être traversées pour éviter les espèces ou les milieux les plus sensibles

=> Limiter autant que possible l'emprise de la piste sur les secteurs à enjeux



Enjeux en phase travaux

Traversée des cours d'eau

- Perturbation / destruction potentielle de la faune aquatique (poissons mais aussi invertébrés benthiques et faune intersticielle)

=> Une attention particulière à porter lors de la traversée de cours d'eau en souille : limiter autant que possible le temps de présence des engins dans les cours d'eau, précautions renforcées pour le bétonnage, périodes sensibles à éviter

=> Trouver des solutions alternatives pour les cours d'eau les plus sensibles (la Drôme notamment) : passage en sous-oeuvre



Enjeux en phase d'exploitation

Bande de servitude (10 à 20 m de large)

- Rupture des connectivités biologiques pour les espèces les moins mobiles
- Impact paysager certain en milieu forestier
- Perte d'habitats favorables à certaines espèces sensibles

=> Réduire autant que possible la largeur d'entretien dans les milieux naturels

=> Entretien raisonné à mettre en place (fauche ou broyage plutôt que phytosanitaires)



Enjeux en phase d'exploitation

Canalisation et tranchée

- Perturbation potentielle des écoulements superficiels (drain ou imperméabilisation) et impact potentiel sur les zones humides et les espèces inféodées

=> Eviter les zones humides (sauf cours d'eau)

=> Dans les secteurs sensibles, utiliser des matériaux de même perméabilité que le substrat ?

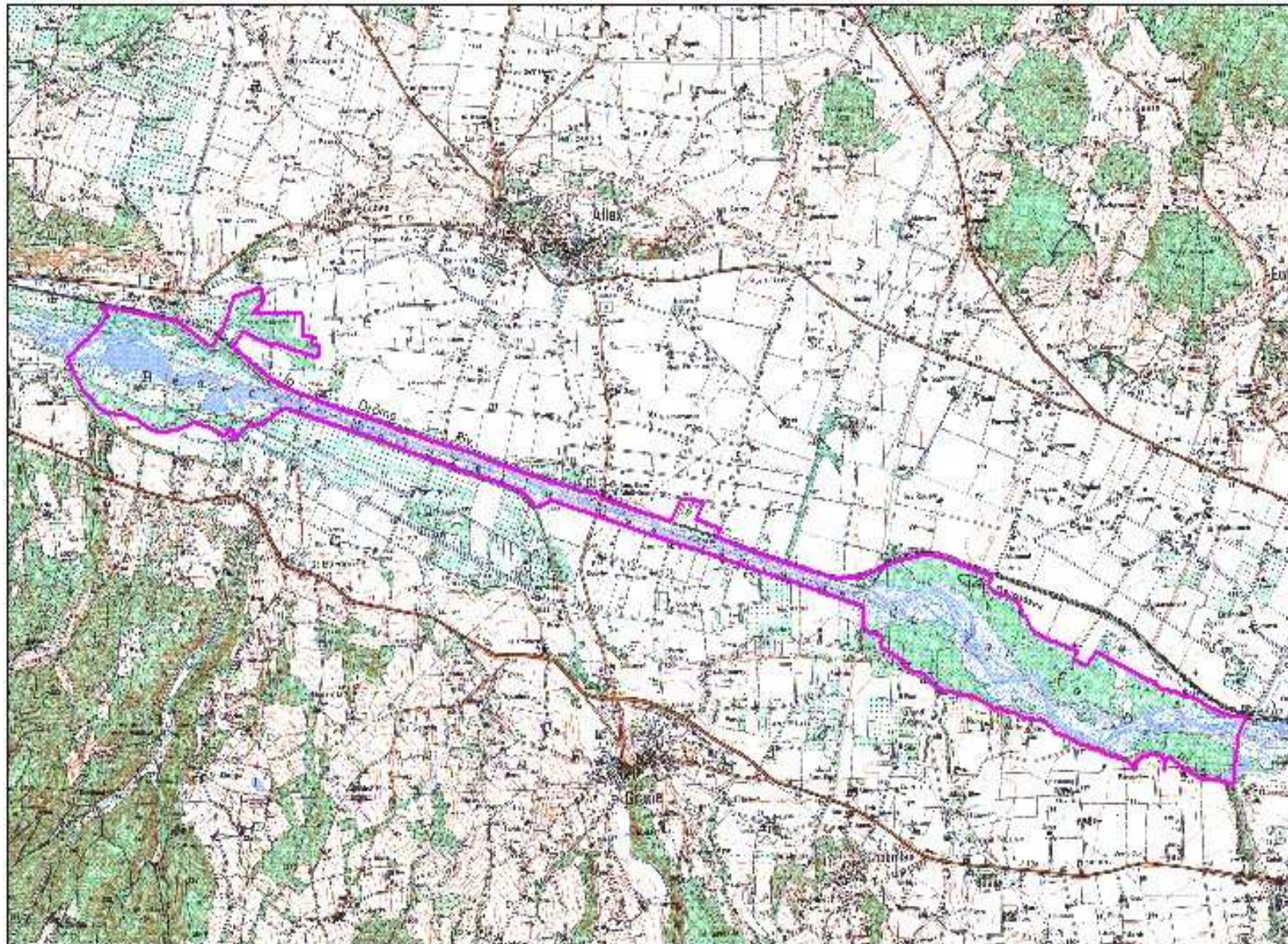
Fuites accidentelles

Impacts potentiel sur la faune et la flore à proximité immédiate (5-10 m ?)

=> Renforce la nécessité d'éviter autant que possible les zones à enjeux



La réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drôme



La réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drôme

- Enjeux liés à la rivière et à ses espaces de divagation
- Enjeux liés à la ripisylve

=> Si la canalisation devait traverser la réserve, privilégier une traversée de la partie endiguée en sous-oeuvre, à une profondeur suffisante / stabilité et enjeux faune intersticielle

